

Assemblée pour le Climat et la Transition Énergétique (ACTE) : déclinaison départementale dans le Loiret

Relevé de discussions de la réunion du 18 novembre 2021

La réunion du 18 novembre 2021 a permis d'installer la déclinaison de l'Assemblée pour le climat et la transition énergétique (ACTE) dans le Loiret. Cette réunion, co-présidée par Madame Régine Engström, Préfète du Loiret et par Monsieur Charles Fournier, Vice-président du Conseil régional en charge du Climat, et en présence de l'ADEME, visait à mobiliser et sensibiliser les élus, les professionnels et les institutionnels du Loiret sur les actions de la transition énergétique.

Cette séance a été consacrée à deux piliers de la transition énergétique : le développement des énergies renouvelables et la rénovation énergétique des bâtiments. Elle a permis de partager, pour le territoire du Loiret, la situation sur ces deux thématiques, d'identifier les obstacles et les efforts à fournir et d'illustrer ces sujets par des témoignages d'acteurs du département. Le support diaporama a été diffusé à l'ensemble des participants.

Monsieur le Vice-président du Conseil régional a rappelé le contexte global qui nous oblige à agir, et présenté les actions entreprises au niveau régional, avec une COP engagée en 2019 pour mobiliser les acteurs régionaux et les inviter à prendre des engagements en matière de transition énergétique, et une assemblée pour le climat et la transition énergétique ayant vocation à être une instance de pilotage régional de ces enjeux.

Madame la Préfète a rappelé le cadre global de l'action, qui est l'objectif de neutralité carbone et la satisfaction de nos besoins énergétiques à 2050. Cet objectif ambitieux qui doit prendre en compte une évolution nette des besoins liés à la transition numérique et à la réindustrialisation implique de maîtriser nos consommations énergétiques au maximum, notamment à travers la rénovation énergétique des bâtiments, l'amélioration des processus industriels et l'efficacité énergétique de nos équipements. C'est aussi le développement des énergies renouvelables pour supplanter tous les usages fossiles pour se donner les moyens de relever le défi climatique. Tous les scénarios impliquent un fort développement des énergies renouvelables, éoliennes, solaires et méthanisation.

Ainsi, la réunion a permis d'illustrer que la transition énergétique est un défi qui est devant nous, pour lequel les acteurs locaux ont un rôle clé à jouer pour définir les contraintes locales et pour monter des projets en concertation avec le territoire.

Sur l'axe du développement de la rénovation énergétique :

Rappelant que la réduction des consommations énergétiques à activité constante est un axe fondamental de la transition énergétique, et les enjeux majeurs autour de la rénovation énergétique des bâtiments, la dynamique dans le Loiret fait ressortir le besoin de travailler sur le conseil de proximité pour inciter à des rénovations performantes, notamment à travers la mise en place d'OPAH (opération programmée d'amélioration de

l'habitat) et de plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE).

Les avantages et les intérêts d'une PTRE sont présentés dans le cadre du témoignage réussi du service Eco Habitat du PETR Gâtinais montargois qui, grâce à un partenariat avec l'ADIL, offre un service public local de proximité et joue un rôle de tiers de confiance.

Plusieurs difficultés sont relevées sur ce secteur de la rénovation énergétique :

- le programme « isolation à 1 euro » a généré des contre-références qui obèrent la confiance envers les professionnels ;
- la question du reste à charge pour les ménages : sur ce volet, une SEM de tiers-financement soutenue par la Région est en chantier ;
- les difficultés techniques, en particulier pour le développement de projets de géothermie.

Sur l'axe du développement des énergies renouvelables :

Sur le développement des énergies renouvelables électriques, la dynamique a jusque-là été modérée dans le Loiret, en particulier sur le solaire photovoltaïque. Ainsi la dynamique sensible sur les projets en développement résulte à la fois du potentiel non exploité à ce stade et de l'accélération de la transition énergétique portée au niveau national comme au niveau régional.

Les discussions, alimentées par un retour d'expérience de la SAS Gâtinais Biogaz, exploitant le méthaniseur de Château-Renard, ont porté sur les enjeux et points de vigilance pour le développement de ces projets :

- la nécessité de concertation locale, et les difficultés posées par la multiplication de projets sur un même territoire ;
- l'intérêt des projets avec participation citoyenne, et les retombées économiques des projets qui participent à leur acceptabilité ;
- la consommation d'espace liée au développement du photovoltaïque au sol, et la nécessité de privilégier les installations en toiture.

Différentes réponses ont été apportées :

- un pôle EnR a été mis en place à l'automne 2020 pour accompagner l'émergence des projets et tenter de lever les difficultés qui pourraient se présenter en mettant en place des échanges techniques avec les services de l'État à un stade amont, en présence des collectivités concernées.
- des travaux dans le cadre de la COP régionale, sur la méthanisation et sur la réalisation d'une charte de gestion du bois énergie.
- un travail sur une cartographie des zones favorables à l'éolien actuellement en cours de réalisation au niveau régional, sur lequel le Loiret pourra s'appuyer pour travailler avec tous les acteurs et définir une stratégie territoriale.
- les conseillers en énergie partagée constituent un soutien aux collectivités pour l'ingénierie de ces projets.

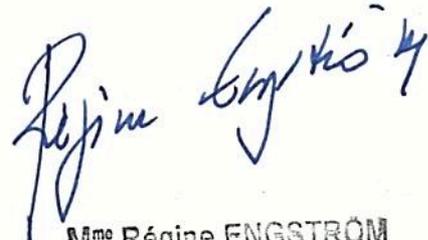
La réunion a également été l'occasion de rappeler les différents outils de soutien aux entreprises, notamment de l'ADEME et du Plan de relance à travers le témoignage de l'entreprise SwissKrono installée à Sully sur Loire.

La réunion de l'ACTE a par ailleurs mis en évidence d'autres sujets qui intéressent les acteurs départementaux et qui mériteront d'être approfondis :

- les questions de saturation du réseau et des délais de raccordement ;
- les enjeux de la chaleur renouvelable : si ce point a été abordé de façon indirecte à travers les enjeux de rénovation énergétique des bâtiments, il semble en effet utile de revenir sur les enjeux et techniques permettant de mettre en œuvre des énergies renouvelables thermiques ;

- le potentiel en matière de géothermie dans le département, et comment mobiliser l'expertise et les soutiens pour de tels projets (en lien avec le point précédent) ;
- la mobilisation du potentiel de développement du photovoltaïque en toiture : rappel des nouvelles réglementations en la matière, intérêt pour les collectivités de réaliser un cadastre solaire, moyens d'accompagnement des collectivités mobilisables ;
- des échanges autour de l'agrivoltaïsme, sur la base d'une étude ADEME à paraître.

Compte tenu de l'intérêt des échanges, une prochaine réunion territorialisée de l'ACTE dans le Loiret pourrait traiter notamment de chaleur renouvelable, et de la définition d'une stratégie départementale pour l'éolien.



M^{me} Régine ENGSTRÖM

